

## Lutte contre l'épidémie de coronavirus

A la suite du communiqué concernant les attitudes à adopter lors des célébrations et de mon invitation à prier la Vierge Marie pour garder l'humanité dans la confiance en Dieu, je désire renouveler l'appel à la responsabilité et à la solidarité.

Notre foi en Jésus mort et ressuscité nous rend solidaires des malades et du personnel soignant, des entrepreneurs et des salariés et de tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par l'épidémie. Je pense particulièrement aux personnes âgées isolées ou en EHPAD et je n'oublie pas les habitants des pays plus pauvres dont les services sanitaires sont moins performants et les structures économiques plus fragiles.

Concrètement,

Cette solidarité s'exerce d'abord par la prière. J'ose reprendre mon invitation à prier quotidiennement la prière mariale du le *Sub tuum praesidium, Sous l'abri de ta miséricorde*.

Cette solidarité s'exerce au niveau personnel par la prise au sérieux des recommandations sanitaires pour protéger les personnes plus fragiles.

1- Au niveau communautaire, Je demande le report de tous les rassemblements diocésains et locaux. J'ai d'ailleurs décidé que :

- La journée de formation pour les prêtres autour des abus sexuels en ce 13 mars soit intégrée à celle du jeudi 30 avril 2020 qui regroupera également les diacres et les laïcs en mission ecclésiale.
- -La journée de rencontre diocésaine pour les Equipes d'Animation des Paroisses (EAP) prévue le samedi 28 mars soit reportée à la rentrée pastorale en octobre 2020.

2- Au niveau des paroisses et des doyennés, des mouvements et des services je demande à ne garder que les réunions à caractère indispensable. Il faut supprimer les rencontres avec les enfants, les jeunes et les personnes à risques.

On veillera à respecter au mieux les recommandations concernant les personnes de plus de 70 ans. Merci aux prêtres, diacres, consacrés et laïcs de moins de 70 ans, en bonne santé, de se rendre prioritairement disponible pour le service des

malades et la pastorale des funérailles (souvent prises en charge par nos aînés.) en prenant toutes les précautions nécessaires.

3- En ce qui concerne les messes et célébrations, on respectera scrupuleusement les recommandations du communiqué du 29 février dernier.

Les mesures pour lutter contre le coronavirus pourront évoluer en fonction des recommandations et des directives au niveau régional et national. C'est de notre devoir de participer à cet effort avec les habitants de notre pays,

Et en ce temps de Carême, n'est-ce pas l'occasion de renouer avec la prière personnelle et en famille ? La prière humble et fidèle est la première mission que Dieu confie au croyant et qui lui permet de rejoindre l'humanité dans sa quête de bonheur et de vie.

Je sais la déception de tous ceux qui avaient œuvré pour des projets et l'épreuve pour tous les habitants. Dans le diocèse de Cambrai, la Vierge Marie est notamment vénérée sous le vocable de Notre-Dame de Grâce et de Notre-Dame du Saint-Cordon. Qu'elle nous garde dans la confiance en la grâce de la vie de Jésus ressuscité et en sa protection contre tout mal.

*« Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu. Ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse et bénie. »*

13 mars 2020  
✠ Vincent Dollmann  
Archevêque de Cambrai

**Evolution :**

**Suite aux déclarations du Premier Ministre ce midi, on prendra en compte les dernières consignes limitant les rassemblements à 100 personnes.**